

CHOIX ET SOUPLESSE

VIE CAPITALISATION SUN LIFE AVEC PARTICIPATION II



Vous nous l'avez demandé, nous vous avons écouté. Dorénavant, plus de clients peuvent bénéficier de tous les avantages de la Vie Capitalisation Sun Life avec participation II. Ce produit offre trois options garanties de paiement des primes, cinq options de participation et diverses garanties facultatives qui donnent aux clients les choix et la souplesse qu'ils recherchent.

1 ÂGE ET MONTANT À L'ÉTABLISSEMENT

La Vie Capitalisation Sun Life avec participation II est maintenant offerte pour les jeunes. Par ailleurs, puisque l'âge à l'établissement est de 0 à 85 ans, c'est un produit intéressant pour les parents et les grands-parents qui cherchent à transmettre leur patrimoine d'une génération à l'autre. De plus, le montant d'assurance maximum pour lequel il est possible de produire un aperçu est passé à 15 000 000 \$. Quant aux contrats sur deux têtes, ils ont maintenant leurs propres taux, car ils sont dorénavant basés sur l'âge commun au lieu de l'âge redressé équivalent.

2 TROIS OPTIONS DE PAIEMENT DES PRIMES

En plus des options existantes de paiement des primes sur 20 ans et à vie, il y a maintenant une option garantie de paiement des primes sur 10 ans. Ce choix de trois options garanties de paiement des primes donne aux clients la possibilité de choisir celle qui leur convient le mieux. Lorsqu'un contrat à prime limitée est établi pour un jeune (âge à l'établissement de 0 à 16 ans), il n'est plus nécessaire de déclarer l'usage du tabac à l'âge de 18 ans; le jeune assuré obtient dorénavant le tarif pour jeunes jusqu'à ce que le contrat de base soit libéré.

3 OPTION DE PARTICIPATION COMPLÉMENT D'ASSURANCE

Pour faire en sorte que les clients aient plus de choix au moment d'acheter une Vie Capitalisation Sun Life avec participation II, nous avons ajouté l'option de participation Complément d'assurance. Cette option comporte une garantie pour la vie; il sera rassurant pour les clients de savoir que le capital-décès sera versé à leurs bénéficiaires lorsqu'ils en auront le plus besoin, quels que soient les changements apportés au barème de participations.

La vie est plus radieuse sous le soleil

Financière 
Sun Life

4 GARANTIE PRIME PLUS (GPP) AMÉLIORÉE

Pour plus de flexibilité, le montant maximum de la GPP est augmenté et les clients peuvent l'ajouter, sans preuve d'assurabilité, jusqu'à deux ans après l'établissement de leur contrat. Dans le cas de l'option de paiement des primes sur 20 ans, les clients peuvent choisir de continuer les paiements de la GPP une fois que le contrat de base est libéré. Il n'est pas possible d'ajouter la GPP à l'option de paiement des primes sur 10 ans en raison des règlements relatifs à l'exonération d'impôt.

5 NOUVELLE GAMME DE GARANTIES FACULTATIVES

Les garanties facultatives offertes aux clients sont désormais plus faciles à comprendre. En effet, la Vie Capitalisation Sun Life avec participation II comprend la même gamme de garanties facultatives de premier ordre que nos produits d'assurance temporaire, ce qui assure l'uniformité au sein de notre gamme de produits. Nous avons également amélioré la garantie d'assurance temporaire pour l'aligner davantage sur notre contrat d'assurance temporaire autonome concurrentiel. Enfin, les catégories de tarif 3 et 5 sont maintenant aussi offertes pour les assurances T10, T10 avec Protection-renouvellement, T15, T20 et T30.

NOTRE APPUI. FAIRE EN SORTE QU'IL SOIT PLUS FACILE DE RÉPONDRE AUX BESOINS DES CLIENTS.

VOTRE CROISSANCE. PROCURER PLUS DE CHOIX ET DE SOUPLESSE POUR AIDER LES CLIENTS À RÉPONDRE À LEURS BESOINS DE PROTECTION À TOUTES LES ÉTAPES DE LEUR VIE.

PASSEZ À L'ACTION

Communiquez dès aujourd'hui avec votre directeur des ventes pour en savoir plus sur la Vie Capitalisation Sun Life avec participation II.

Allez à la page Web sur la Vie Capitalisation Sun Life avec participation II pour plus d'information et des documents de marketing.

La vie est plus radieuse sous le soleil